



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 9 octobre 2019

Rencontres de la sécurité **Présentation des chiffres de la délinquance** **mercredi 9 octobre 2019 - hôtel de préfecture**

À l'occasion des rencontres de la sécurité, Jacques Billant, préfet de La Réunion, a présidé, avec Denis Chausserie-Laprée, procureur général près la Cour d'appel de Saint Denis, un état-major départemental de sécurité restreint (EMDS) mercredi 9 octobre 2019, en la présence d'Eric Tuffery, procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Saint-Denis, et de Caroline Calbo, procureure de la République près le Tribunal de Grande Instance de Saint-Pierre. Le général Xavier Ducept, commandant de la Gendarmerie de La Réunion ainsi que le commissaire divisionnaire Jean-François Lebon, directeur départemental de la sécurité publique, ont présenté les chiffres de la délinquance tout en soumettant leur analyse conjoncturelle de la situation sur leurs zones de compétences.

À cette occasion, le préfet a fixé les **priorités en matière de lutte contre la délinquance** à La Réunion :

- lutte contre les violences conjugales,
- lutte contre les cambriolages,
- lutte contre la délinquance routière.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Les chiffres à La Réunion (source : Etat 4001)

Nombre de violences conjugales de janvier à septembre 2019 : 1670

Nombre de violences conjugales de janvier à septembre 2018 : 1513

Nombre de femmes victimes de violences conjugales de janvier à septembre 2019 : 1492

Nombre de femmes victimes de violences conjugales de janvier à septembre 2018 : 1363

Les violences conjugales sont une composante non négligeable des violences physiques non crapuleuses. L'augmentation des faits de 13,72 % constatée en zone gendarmerie reflète une meilleure prise en compte de la victime à travers l'augmentation des dépôts de plainte et donc la réduction du « chiffre noir » de cette délinquance. Les dispositifs qui ont été développés sur le département permettent un accompagnement plus efficient des plaignants sur l'ensemble de leur parcours ; de l'écoute bienveillante au dépôt de plainte en passant par la mise en relation avec les associations impliquées dans cette thématique.

En zone police, même si les chiffres restent stables, la mobilisation est constante. L'accueil des victimes par des personnels spécialement formés sur le recueil de leur parole reste un axe prioritaire. Elle se caractérise par exemple par la fidélisation des personnels présents à l'accueil pour valoriser cette filière métier ou par la signature d'une convention avec l'association réunionnaise pour l'aide juridique aux familles et aux victimes (ARAJUFA) qui assurera une permanence au commissariat de police de Malartic à Saint-Denis.

Le lancement du Grenelle de lutte contre les violences conjugales le 3 septembre 2019 à La Réunion marque une nouvelle étape dans ce processus de prise de conscience de la société réunionnaise. En effet, suite à cette mobilisation, le dispositif des intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie, qui sont au nombre de quatre sera doublé, passant à huit à l'horizon de la fin de l'année. De même, les services de l'État travaillent sur une prise en compte pluri-disciplinaire de ces victimes au sein d'une cellule de suivi par arrondissement.

Par-delà les violences conjugales, les forces de l'ordre doivent se concentrer sur l'ensemble des violences intrafamiliales pour protéger les éléments les plus fragiles des foyers, enfants et personnes âgées.

Extrait du communiqué de presse des Rencontres de la sécurité

Le communiqué de presse intégral : http://www.reunion.gouv.fr/IMG/pdf/2019-10-09_rencontres_de_la_securite-chiffres_de_la_delinquance.pdf